

A D – EMBELLIR Sarl

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8 000€

Siège Social : 8 Rue Marius JACOTOT - 92800 PUTEAUX

RCS 798 562 377 Nanterre

Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Juin 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-sept Juin à 10 heures, les associés De la société, se sont réunis au siège de la société sur convocation de la Gérance.

Monsieur FADL Salah el din, préside la réunion en sa qualité de Gérant.

Le président constate que la majorité des associés sont présents ou représentés, à savoir

Monsieur Salah el din. Propriétaire de 40 parts sociales

Monsieur ABD ELAAL Ibrahim. Propriétaire de 30 parts sociales

Monsieur HUSSEIN Awad. Propriétaire de 30 parts sociales

Soit au total cent parts sociales **100 parts sociales**

Composant la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en assemblée générale extraordinaire.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été

Adressés aux associés dans les délais requis. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

IL donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne désirait plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société qui se trouve actuellement au : 8 Rue Marius JACOTOT - 92800 PUTEAUX

A compter du 28 Juin 2024, il sera situé au :

96 Boulevard Henri SELIER – 92150 SURESNES.

Et la société ne conserve aucune activité à son ancien siège.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Corrélativement à la première résolution, L'assemblée générale modifie

L'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLES 4 – SIEGE SIOCIAL.

Le siège social de la société est situé au :

96 Boulevard Henri SELIER – 92150 SURESNES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

S F

2
AH

AI

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant

Plus la parole,

La séance est levée à midi.

De tout ce qui précède, il a été dressé le président procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Puteaux le, 27 juin 2024

Monsieur Salah el din



Monsieur ABD ELAAL Ibrahim



Monsieur HUSSEIN Awad



SF

3

AH

Ai